

nous mettrons de côté les bijoux qui me serviront ce soir. En passant près de sa perruque, elle l'agace du doigt: Ma petite Coccotte, tu aimes bien ta maîtresse, n'est-ce pas? A propos, ma petite, — un des mille travers de cette femme était de passer sans transition d'un sujet de conversation à un autre, — égayez donc un peu votre deuil, portez de la soie, mettez quelques rubans mauves.

— C'est impossible, ma cousine, répondit la jeune fille; pensez qu'il n'y a encore que onze mois que mon père n'est plus.

— Ce noir, c'est si lugubre! je n'en porte jamais, cela m'attriste.

Par une raison analogue, je ne veux pas de crucifix dans la maison; cette tête de Christ mourant me fait mal, ce qui ne m'empêche nullement d'être une bonne chrétienne; je ne manque jamais à la messe d'une heure, à moins qu'il ne fasse trop froid; je fais mes pâques chaque année, oh! de ce côté-là, je suis parfaitement en règle. S'arrêtant devant un portrait: "Je ne suis pas bien changée, n'est-il pas vrai, Hélène? Il y a cependant déjà de longues années que ce portrait est peint. Comme je suis ressemblante! voilà bien mes beaux yeux; mon nez dont la courbe est si gracieuse. L'année prochaine, ma petite, j'espère vous conduire dans le monde; vous verrez comme c'est amusant!

Pendant cette conversation, Blandine était au presbytère, M. Rambert, le curé de Sainte-Amaranthe, lui ayant fait dire la veille qu'il avait une chose importante à lui communiquer.

Attirée dès les premiers jours par l'expression si éminemment sacerdotale de ce vénérable ecclésiastique, Mlle Vimont n'avait point hésité à lui confier sous le sceau de la confession son douloureux secret, réclamant et le secours de ses conseils et l'aide de ses prières, pour mener à bien l'œuvre difficile à laquelle elle s'était vouée.

Vivement touché d'un dévouement d'autant plus héroïque qu'il s'ignorait lui-même, M. Rambert assura la jeune fille que de son côté il tenterait d'actives recherches.

"J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, lui dit-il, lorsqu'elle entra dans sa chambre; hier, un de mes confrères m'a appris qu'il existe dans la paroisse qu'il dessert un jeune homme portant le nom de Lucien Danval. D'après les renseignements qu'il s'est empressé de prendre, ce ce jeune homme est bien le fils de le capitaine Danval, mort à Paris en 184..."

A continuer.

Cetewao. — L'Angleterre est décidée à remettre son prisonnier Cetewao sur son trône du Zoulouland. Le pauvre monarque dépérit à vue d'œil. Nul ne connut le secret de sa maladie excepté le *Grognard*. Le ex-roi meurt de dépit parce que le gouvernement anglais ne veut pas l'envoyer à Montréal où il pourrait avoir au prix du gros les plus beaux cigares de la Havane chez A. Nathan No. 71 rue St Laurent.

LE GROGNARD

MONTREAL, 19 AOUT 1882.

JACQUES-CARTIER.

Le *Grognard* a les yeux tournés vers le comté de Jacques-Cartier.

C'est la division électorale dans laquelle le premier ministre de Québec a posé sa candidature sans qu'elle fut demandée par l'électorat.

Qui a engagé l'honorable M. Mousseau à tenter la fortune dans ce comté?

Assurément ce n'est pas le Club Cartier dont les membres sauf quelques rares exceptions sont hostiles aux nouveaux changements ministériels.

Ce n'est pas non plus les électeurs du comté qui n'ont pas voulu laisser parler M. Lecavalier dans son propre village, à St-Laurent.

Le politicien ventripotent à qui M. Chapleau a confié les destinées de la province n'a pas eu un seul homme de poids pour faire mousser sa candidature.

Les lanceurs ont été 1o M. Abraham Rastoul, marchand de chaussures et de bottes sauvages de la rue St Joseph. Ce monsieur est dévoré par une ambition insatiable. Il espère, grâce à M. Mousseau, devenir un de ces jours, conseiller législatif. Il base ses droits à la représentation future de la division sur le fait qu'il possède un cheval rapide capable de parcourir tout le comté en une demi-journée. Il a une petite terre à l'Île Bizard c'est là tout l'intérêt qu'il porte au comté.

2o M. Cousineau, un petit entrepreneur obscur de Montréal, qui espère devenir millionnaire lorsque le gouvernement aura signé avec lui quelque gros contrat.

3o L'ex-échevin Allard, la quintessence sublimée des candidatures ratées. Un homme qui portera malheur à toutes les élections qu'il entreprendra. C'est l'homme toré par excellence. Avec ces trois acolytes seulement M. Mousseau peut-être sûr d'une défaite.

Le comté de Jacques-Cartier est beaucoup plus intelligent que ne le croit le Premier de Québec.

Ce comté ne tient guère à avoir un ministre pour le représenter en chambre. Il en a eu assez des ministres.

Il n'a qu'à songer aux bienfaits que l'hon. M. Laflamme a fait pleuvoir sur lui pendant son administration.

M. Mousseau dans le discours qu'il a prononcé dimanche dernier a parlé de la discipline du parti conservateur.

Il a mauvaise grâce aujourd'hui de parler de discipline après avoir soutenu dans Beauharnois en 1878 la candidature de M. Bergeron contre celle de M. Seers, qui était le candidat du gouvernement.

Cela nous fait songer à son revirement d'opinion au sujet de l'abolition de la Cour Suprême.

Si l'honorable M. Mousseau est élu dans le comté de Jacques-Car-

tier, ce ne sera qu'après y avoir exercé la corruption la mieux conditionnée.

Il lui reste sans doute un gratin de ses petites spéculations à Ottawa, il le faudra certainement pour assurer son triomphe dans Jacques Cartier. Il ne pouvait en être autrement car la farine du diable tourne toujours en son.

Il y a un autre proverbe qui dit: celui qui a mangé de l'oie du roi, vingt ans plus tard en c... ra la plume.

AFFAIRE DESCHENES.

Le *Monde*, la *Minerve* et la *Patrie* ont parlé de la malheureuse affaire du vieux Deschênes, condamné dernièrement par le recorder à un an d'emprisonnement aux travaux forcés.

Le *Monde* a donné une version correcte de l'affaire en disant que la mauvaise passion de Deschênes se déchainait lorsqu'il se faisait lire la *Minerve*. Le fait ressort de la preuve qui a été entendue au tribunal et notre commère du coin mentait comme une arracheuse de dents lorsqu'elle a dit à ses lecteurs que la perversité du vieux célerat se développait pendant la lecture du *Monde*.

Cyprien qui pêche toujours en eau trouble, a profité des versions différentes de l'affaire données par le *Monde* et la *Minerve* pour jeter des pierres dans le jardin des oléariques. Il n'en fait jamais d'autres.

Le vieux Deschênes n'a jamais pénétré dans les ateliers du *Monde*. Il n'a jamais porté le *Monde* à ses abonnés. Il a toujours eu un faible pour la *Minerve*. Il était chez lui au coin.

Il aimait à s'y prélasser et à s'y dorloter tandis qu'il regardait toujours d'un mauvais œil le bureau du *Monde*.

Revenons au sujet que nous avons ébauché dans notre dernier numéro lorsque nous disions qu'il serait utile d'appliquer en ce pays les tortures de l'inquisition aux ministres prévaricateurs. Nous avons démontré par un exemple saisissant tous les avantages que nous pourrions tirer de la nouvelle institution afin de connaître les secrets de l'hon. M. Chapleau. Aujourd'hui l'occasion serait belle de découvrir les actions cachées et les tendances du premier ministre de la province de Québec.

Nous avons appliqué à M. Chapleau le supplice du brodequin et nous avons réussi à lui faire révéler des secrets assez importants.

Il s'agit maintenant d'administrer la question ordinaire et extraordinaire à M. Mousseau. Pour lui nous n'avons pas de brodequin assez gros pour son pied d'éléphant.

Le supplice du feu ne lui conviendrait pas non plus, car nos tortionnaires n'ont pas un grill assez fort pour soutenir son immense paillasse.

De plus les réglemens municipaux nous interdisent ce genre de supplice, dans les limites de la ville de Montréal, car le conseil de salubrité traduit devant le recorder les personnes qui font fondre matières grasses en dehors des abattoirs. Nous avons, par conséquent été forcé de lui réserver un autre genre de torture beaucoup plus terrible que les précédents pour lui arracher des aveux intéressants pour le public. Ce supplice sera celui de l'eau.

Savez-vous comment on administre la question à l'eau?

Le sujet est étendu sur le plancher où il est attaché par les quatre membres. On lui tient les narines serrées avec des épingles à linge et on lui insère dans la bouche un entonnoir formé de dix-huit pouces. Ensuite on lui donne à boire à ventre que veut-tu. On lui verse ça à pleins gallons. Lorsque le ventre rempli du liquide est gonflé comme une outre on y superpose une planche. Les bourgeois s'assèvent dessus et alors la victime est obligée de crier grâce.

Ce n'est pas plus malin que ça.

Maintenant supposons que l'honorable premier est dans de bonnes conditions pour répondre aux questions qui lui seront faites et donnons le procès verbal probable de la question.

L'inquisiteur. — Nous voulons savoir toute la vérité.

Dites nous si vous espérez gagner votre élection dans Jacques-Cartier.

Mousseau. — Oui, si mes amis y mettent beaucoup d'argent.

Question. — Avez-vous été de quelque utilité à vos compatriotes pendant que vous étiez à Ottawa?

Réponse. — Seulement lorsque j'y trouvais mon propre compte.

Question. — Êtes-vous capable par vous-même de conduire les affaires du ministère de Québec?

Réponse. — Non. Chapleau m'a donné des conseillers.

Question. — Qui sont-ils ces conseillers.

Ici le supplicié ne répond pas. On lui infiltre un gallon d'eau dans le gosier. Il fait igne qu'il est prêt à répondre.

Question. — Qui seront vos conseillers?

Réponse. — Sénécal, Chapleau, Dansereau et Lacoste.

Question. — Les élections générales vous ont-elles donné un bon rapport.

Réponse. — Pas plus qu'une dizaine de mille piastres.

Question. — Pensez-vous qu'il y avait du mal à spéculer sur vos amis.

Réponse. — Non. J'ai fait comme un boulanger du faubourg Québec du temps de Sir George.

Question. — Allez-vous recourir à la taxe directe à la prochaine session.

Réponse. — Certainement. Il n'y a plus un sou dans le trésor et il faudra recourir aux grands moyens pour diminuer le déficit.

Ici le malheureux est à la veille de tomber en syncope et on suspend la question.

Correspondances.

LA FERMETURE A BONNE HEURE

Monsieur le rédacteur,

Le *Grognard* a promis de livrer au public les noms des marchands de nouveautés qui s'obstinent à faire travailler leurs commis cinq heures de plus que les forçats du pénitencier. J'applaudis à votre idée et je vais vous aider dans votre œuvre populaire.

Je vous donnerai d'abord le nom de M. Phelan, qui a résigné sa place dans la police de Montréal pour devenir marchand. Ayant contracté l'habitude de passer les nuits à faire le trottoir, aujourd'hui il n'est pas accoutumé au sommeil. Il voudrait à présent passer les nuits blanches dans son magasin en compagnie de ses malheureux commis. M. F. X... lorsqu'il était simple commis était un des zélés les plus ardents du mouvement en faveur de la fermeture à bonne heure sur la rue Notre-Dame. Aujourd'hui, après avoir été marchand, sa conduite est toute autre. Il fait l'impossible pour empêcher les commis de finir leur journée à 8 hrs. p. m. Il le fait pour un nouveau marié. Il me semble que s'il s'occupait de ses affaires pendant la journée, il ne tiendrait pas à rester au magasin jusqu'à dix heures.

Parlons du Gros Cœur son voisin qui a un peu plus de cœur, il ferme un peu plus à bonne heure, mais cela le force terriblement. Maintenant un mot de M. Foley. Son magasin est à quelques pas de la Place Chabotiez.

Ce magasin est si peu important que les autres marchands n'y portent pas d'attention. Il prétend avoir pour voisin un Juif, propriétaire d'une boutique de bric-à-brac, et que ce voisinage puissent lui faire un tort considérable s'il fermait à bonne heure. D'ailleurs ce Juif est le seul qui tient son magasin ouvert passé les heures raisonnables, tous les autres Juifs ferment à l'heure des Chrétiens.

Il y a aussi MM. Armand, Renaud et Duckett qui recevront leur plat la semaine prochaine à moins qu'ils ne s'amendent.

Je suis,
Monsieur le rédacteur.

RAISON.

On nous annonce que durant l'orage qui a eu lieu le 8 août courant, Pascal Rémi Chagnon, Notaire et député Greffier de la cour avec deux autres personnes, traversait le fleuve devant Verchères, quand tout à coup la violence du vent fit chavirer l'embarcation que ces messieurs montaient. Les deux amis de M. Chagnon ne connaissant pas l'art natatoire faillirent périr et avaient déjà bu plus qu'à leur soif, quand M. Chagnon habile nageur, et homme d'une force herculéenne, parvint, après s'être délivré de son paletot et d'une paire de bottes un peu pesantes, à plonger ses amis et à les remorquer sur la rive de St Sulpice, vis à vis Ver-